

Image not found or type unknown



Accusé de vol les patrons en veulent + ?

Par **lyly384**, le **30/10/2009** à **19:57**

Bonjour, mon frere a volé ou il travaillé, il a ete licencié et devait rembourser mais son employeur l'envoi en conciliation devant les prud'hommes. L'employeur s'est retracté sur la somme qu'il devait rembourser (500€), il pense que cela fait bien longtemps qu'il vole. Or que c'est faux et qu'il n'a aucune autre preuve que le vol des 500€ (video surveillance) l'entreprise en question est en faillite, les patrons ont une tres mauvaise gestion (aucune recette de journee, travail au black....) mon frere a peur qu'on lui mette sur le dos leur erreur. Peuvent-ils le faire ?